



HAL
open science

Enjeu social de l'ouvrage et maîtrise partagée de l'oeuvre

Daniel Pinson

► **To cite this version:**

Daniel Pinson. Enjeu social de l'ouvrage et maîtrise partagée de l'oeuvre . Ph. Bonnin. Architecture, espace pensé, espace vécu , Editions Recherches, pp.207-220., 2007, Collection Focales, ISBN 978-2-86222-059-8. halshs-01525888v1

HAL Id: halshs-01525888

<https://shs.hal.science/halshs-01525888v1>

Submitted on 22 May 2017 (v1), last revised 7 Oct 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enjeu social de l'ouvrage et maîtrise partagée de l'oeuvre

par Daniel Pinson, Professeur à l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III

publié sous le titre "De la connaissance du produit à la maîtrise du progrès" dans *Architecture, espace pensé, espace vécu* (Ph. Bonnin, Ed.), Paris : Editions Recherche, 2007, p. 207-220.

Introduction

L'architecture se manifeste de différentes façons : comme objet technique, comme forme, comme réponse à des besoins sociaux. C'est en général dans l'association de ces trois aspects fondamentaux, selon le canon énoncé par Vitruve pour définir l'architecture : " *soliditas, venustas, utilitas* ", que l'architecture se présente d'abord et assez trivialement, au-delà du projet, comme produit, ouvrage. Je souhaiterais ici considérer l'architecture pour les destinations sociétales qu'elle satisfait, pour montrer en quoi l'architecte est aujourd'hui à la fois mieux armé pour y répondre, mais dans un moment historique qui rend aussi ces réponses plus difficiles, du fait de la tension apparue entre un artiste sublimé dans son ego et un destinataire plus exigeant dans la maîtrise du produit qu'on lui propose. Je tenterais d'aborder cette question sans l'isoler des autres dimensions portées par l'architecture qui, pour être « technique » et « plastique », n'en sont pas moins sociétales. Je montrerais enfin le supplément de qualité qu'apporte une plus grande attention aux attentes sociales en se gardant de toute illusion sur le degré de pertinence et de pérennité d'une solution la plus en conformité avec ces attentes.

L'architecture comme production et comme discipline

On qualifie souvent aujourd'hui l'architecte de « technicien » et le terme, qui s'est substitué à d'autres plus flatteurs, tels qu' « homme de l'art », est généralement utilisé par ceux qui s'occupent de gouverner et de légiférer la société. Depuis longtemps, avec les grecs qui mettaient le λογος (πραξις de l'homme libre) au-dessus de la τεχνη (ποιησις de l'esclave) jusqu'au triomphe des sciences physiques après les Lumières, mais encore aujourd'hui et particulièrement dans la société française qui donne tant d'importance aux « gens de lettres », ces derniers ont regardé de haut les « techniciens », pourtant admirés par des peuples que la science contribuait à émanciper.

Au demeurant, résultat d'un travail de production matérielle, l'architecture a accumulé sur les territoires des traces plus ou moins anciennes et plus ou moins bien conservées. Cependant, loin de se contenter d'utiliser ce patrimoine matériel, les hommes en cultivent la mémoire en l'entretenant, mais aussi en le conservant par le moyen d'archives ou d'images mythiques. On entre ici dans la dimension immatérielle de l'activité architecturale, tout cet ensemble de connaissances, de savoirs rationnels et d'imaginaire poétique mobilisé pour cette production matérielle, assimilé par des corps de spécialistes (les architectes, et d'autres...) ou réuni dans des ouvrages : traités, manuels et autres médias qui permettent sa transmission. L'architecture est de ce fait, contrairement à ce qu'un point de vue étroitement académique et scientifique veut bien laisser accroire, une discipline (pas moins que la littérature) : elle dispose ainsi d'une

production, d'un capital de savoirs et de références, de lieux de formation, d'un système professionnel organisé, autant de choses qui l'instituent de fait en discipline¹.

En regard de l'ensemble de la production humaine dont on ne fera ici, dans un monde blasé (et plus ou moins désenchanté), que souligner l'élargissement considérable, on peut aussi dire de l'architecture qu'elle est le principal composant des établissements humains. Ceux-ci, au cours de l'histoire, ont développé bien d'autres dispositifs techniques nécessaires aux sociétés : la ville est l'un de ceux-là, les « ponts et chaussées » aussi, mais également ce qui y circule : l'automobile par exemple, et ce qui, parmi d'autres moyens, y favorise la communication « en temps réel », sans déplacement, comme le téléphone, notamment portable, qui vous libère du domicile ou du bureau.

Tous ces dispositifs existent comme objets techniques et l'intelligence humaine n'a cessé d'étendre et d'améliorer leur production, augmentant la fascination des sociétés à leur égard. Les performances techniques de ces objets ont en effet toujours beaucoup occupé et étonné les hommes, et continuent de le faire, mais désormais plus volontiers celles des technologies nouvelles que celles de l'architecture, bien que le viaduc de Millau ait, en France, encore soulevé notre admiration. Et, ce dernier exemple le prouve, l'art de leur mise en forme (en l'occurrence ici par Norman Foster, plus discrètement intégré que d'ordinaire dans le collectif de conception et de production) passionne autant les hommes que la capacité des ouvrages à remplir leur « fonction ».

Entre technique et société, l'habitabilité des établissements humains

La fascination pour la performance technique peut cependant atteindre un certain seuil et d'autres préoccupations, plus qualitatives, plus sociétales, supplanter l'admiration béate et aliénante des performances techniques qui concèdent plus volontiers au quantitatif qu'au qualitatif : il faut ainsi dépasser des hauteurs, des longueurs et toutes sortes d'autres records qui sont peu regardants sur les incidences... « latérales ». Tandis que les techniques participent au changement des sociétés, ces dernières, saturées de produits (et des déchets de leur consommation) s'interrogent sur les effets de ces techniques, les usages nouveaux qu'elles engendrent ou la dimension amplifiée qu'elles donnent aux vieux démons de l'humanité (la guerre...).

Ainsi, en même temps qu'apparaissent des valeurs nouvelles, on assiste à la redistribution des savoirs ; la place respective des préoccupations techniques, sociales et esthétiques peut s'en trouver bouleversée, et la technique perdre de son aura dès lors que des effets insoupçonnés de ses applications auront révélés certains « dégâts du progrès ». Nous vivons cette inquiétude ou ce doute aujourd'hui et notre vigilance est plus éveillée qu'au siècle dernier.

La modernité (la « merdonité », disait Michel Leiris) , notamment, et plus particulièrement la « mécanisation » (Seigfried Giedion) de l'architecture, l'idée finalement récente du confort, mais aussi la démocratie ont ainsi accentué l'attention portée à certains aspects des constructions, de leur rapport à une humanité qui ne se limite pas à faire vivre ensemble des êtres biologiques, associant des « hommes-modulo » que la seule vertu de l'accès à la technique aurait rendus miraculeusement égaux, ni psychologiquement, ni culturellement différents.

Mieux, ce n'est plus à propos de ses seules relations internes que la société s'interroge. Les effets dévoilés de son exploitation insatiable des ressources de la planète a fini par convaincre ses fractions les plus éclairées qu'il lui faut aussi penser un « nouveau contrat naturel » (Michel Serres). La sensibilité sociétale au « cadre de vie », aussi bien

¹ « disciplina » est d'abord ce fouet par lequel on contraint les corps et les âmes...

son contenu que la manière dont il est produit, s'est ainsi largement accrue dans le dernier quart du siècle passé, et le « développement durable », par-delà le « consensus » mou qu'il exprime, ne fait que redire ce que le Club de Rome et d'autres avaient pointé dès le début des années 70.

Cette sensibilité interpelle les architectes sur les " lieux de vie ", les lieux occupés, habités, l'« habitat » (au sens où l'entendait déjà Mauss au début du siècle passé, comme milieu de vie), et la correspondance qu'ils entretiennent avec les attentes de la société. Exigence et vigilance démocratiques, comme formes culturelle et citoyenne du « vivre ensemble », posent ainsi d'une manière différente la question de l'habitat, par l'intermédiaire d'hommes et de femmes mieux informés et plus ouverts au monde (à l'écoumène, comme dit Augustin Berque). Autre aspect non négligeable de l'effet démocratique : la résolution des interactions incontournables et multipliées du « vivre ensemble sur terre » est aujourd'hui bien plus fondée sur le contrat et la négociation que sur l'imposition et la soumission qui régnaient autrefois, sous des régimes révolus dans les pays démocratiques mais qui perdurent dans bien des régions du monde.

Au demeurant, cet éveil démocratique incite l'architecte à intégrer de plus en plus les connaissances relatives à la société, et en lien avec les savoirs techniques qu'il a acquis, dans son travail sur la production des objets techniques qu'il conçoit. Mieux, il l'oblige à associer plus directement dans ce travail la « compétence » de l'habitant (Henri Raymond), et à penser avec lui et non plus seulement pour lui. Cette perspective ouvre par là même, pour les sciences sociales et pour les disciplines qui s'occupent du cadre de vie, un immense domaine de recherche relatif aux lieux habités, à l'articulation entre les connaissances architecturales, sociales et techniques.

Entre esthétique et société, l'imagination et la raison doivent faire bon ménage

Il revient pourtant à l'architecte de relever un dernier défi, lui aussi surgi de la démocratie et sublimé par l'importance qu'y a trouvée l'émergence de l'individu. L'avènement de la modernité a ainsi fait de l'imagination la " reine des facultés " (Charles Baudelaire) : elle se nourrit du développement de la personne, de liberté, mais aussi d'une sublimation de l'ego doublée d'une stupéfiante et aliénante idolâtrie dirigée vers quelques dieux vivants, ne venant pas tant de la « haute culture » que des activités lucratives de divertissement (*l'entertainment* d'outre-atlantique).

Comment dès lors concilier les rationalités complexes appelées par les sciences avec la création artistique, sans que cette dernière ne soit un simple effet de mode, d'argent, de spéculation ou de surface, et avec les attentes et les « goûts » de l'habitant, si ce dernier ne dispose pas des moyens d'un jugement éclairé sur la production et la consommation des objets en général et de son cadre de vie en particulier ?

On est dans cette contradiction ou ce paradoxe que, exerçant un métier qui, selon la nomenclature de Kant, est à cheval entre les « arts libres » et les « arts mécaniques » (on pourrait dire entre la création et l'ingénierie), l'architecte vit assez douloureusement cette tension entre une liberté attachée à son statut d'auteur et les contraintes d'une demande sociale qui ne porte pas spontanément, en haut et en bas de la société, le contenu le plus approprié d'une production d'espace soutenable.

L'architecte est donc, en ce sens, à la fois impliqué dans un processus hypertrophiant sa place d'auteur, en même temps engagé dans un collectif de travail plus étendu qui bride les aventures de son imagination et invité à mieux tenir compte d'un habitant qui s'est institué comme sujet, mais qui, à l'image des débats de la démocratie, est écartelé entre les facilités d'une société marchande à courte vue et les appels à la mesure d'un « vivre ensemble » qui ne sacrifie ni les plus faibles d'aujourd'hui ni les générations à venir.

L'architecture du produit au procès

Partant de toutes ces considérations, il s'agira maintenant de montrer comment l'effondrement de l'illusion spatialiste de l'architecte-urbaniste (cette conviction profonde que la pertinence de sa réponse du point de vue de l'organisation harmonieuse de l'espace est capable d'agir de façon décisive sur la société) remet en cause la démarche par laquelle il conçoit des lieux destinés à devenir habitables.

L'effondrement de l'illusion spatialiste

Rappelons tout d'abord l'ancrage ancestral de ce déterminisme spatial dont les figures occidentales nous viennent de la conception hellène de la cité lorsque Clithène, au IV^e siècle avant notre ère, a voulu assimiler l'égalité démocratique et l'égalité géométrique (l'isonomia, cf. Jean-Paul Vernant), modèle qu'Hippodamos concrétisa peu de temps après sur le site de la ville de Milet en Asie Mineure. Réinterprété par Platon, repris dans les cités italiennes de la Renaissance, le Mouvement moderne a encore consolidé ce modèle comme en témoignent les utopies plus ou moins réalisées de Le Corbusier (de la Ville Radieuse de 1935 à Chandigarh en 1953).

Bien qu'elle perdure de manière latente dans les milieux de l'architecture et de l'urbanisme, Henri Lefebvre, Françoise Choay et d'autres ont, au milieu des années 60, porté une critique radicale à cette vision utopiste de la ville, et son effondrement, encore accusé par l'échec du « fonctionnalisme réel » des grands ensembles (comme l'on a parlé du « socialisme réel » des pays de l'est), a ouvert la voie d'approches mieux disposées à tester la pertinence sociale de l'architecture et de l'urbanisme comme produits.

En second lieu, cette interrogation a posé, au-delà de la question du bon projet, celle des compétences professionnelles requises pour atteindre cet objectif, questionné la place donnée à un habitant cessant d'être une abstraction statistique pour devenir un être concret, à la fois destinataire de ce produit et, au-delà de cette attention conceptrice, partenaire de la définition du lieu qu'il lui est donné d'habiter.

Le retour de l'absent

En 1964, dans son introduction à « L'habitat pavillonnaire », Henri Lefebvre détourne le terme « appropriation » de son acception marxiste, par laquelle il désigne le rapport au capital, et lui donne un sens dans le domaine de l'habitat, par lequel il qualifie la relation plus ou moins fusionnelle de l'habitant à son lieu de vie. Le concept pénètre dans la culture architecturale et reconstruit un habitant que le « logement du plus grand nombre » du Mouvement moderne avait réduit à un être de besoins physiologiques, un « patient » architectural comme il existe un patient médical ; il le transfigure en une personne tout à fait singulière, retrouvant dans une certaine mesure les caractéristiques du « client » de l'architecte du XIX^e siècle, son alter ego comme notable, dont il connaissait les « conventions » (Bernard Huet).

L'appropriation est la forme de compétence de l'habitant, s'exprimant par la parole ou les actes d'appropriation qui reconfigurent l'espace. Le « patient architectural » devient désormais un sujet actif, un acteur de son espace de vie : la conception ne sera plus de manière systématique un travail qui enferme l'architecte dans son bureau avec tous les éléments d'un programme, si bien pensé et si bien interprété soit-il.

L'appropriation a donc aussi le mérite de questionner la conception comme élaboration complexe, processus dont le résultat ne se rapporte pas seulement à la pertinence d'une conception savante : elle ne peut se dispenser d'une implication des personnes concernées dans la définition de leur espace de vie, à divers moments de cette élaboration.

Généalogie d'une nouvelle « manière de penser » l'architecture

Reconstituons alors ce cheminement qui a conduit les milieux de l'architecture à une nouvelle « manière de penser » l'architecture, sans doute encore très fragile et marginale.

Premier moment : après l'académisme des beaux-arts, le spatialisme du Mouvement moderne

La première étape de cette révolution de la pensée, telle que ma génération a pu la vivre, est d'abord celle d'un désenchantement, qui outrepassa la contestation de l'Ecole des Beaux-Arts moribonde et fait chuter de son piédestal le maître qui inspirait la remise en cause de l'académisme : Le Corbusier lui-même et la doctrine fonctionnaliste qu'il défendait. Au moment où peinent à s'achever les ZUP, on prend la mesure, navré, de l'écart entre les promesses du produit, le « logement du plus grand nombre », et la réalité des pratiques habitantes.

Les mouvements sociaux qui se déplacent des usines et des chantiers vers les quartiers montrent l'attachement des habitants à des lieux où se sont formées, au cours de l'histoire, des sociabilités que le « parachutage » dans les grands ensembles ne peut recréer. A travers les travaux de Henri Lefebvre, des questions sont posées à la forme urbaine, notamment à la question de la rue, comme lieu d'urbanité, qui suscitera « Formes urbaines, de l'îlot à la barre » (Panerai et alii, 1974...). A travers ceux de Françoise Choay, c'est la pensée unique de Le Corbusier qui est resituée dans un mouvement qui a amnésié d'autres alternatives à l'académisme. A travers ceux de Michel Foucault, c'est le projet de contrainte des corps comme mode de dressage des esprits qui dévoile d'une autre manière, moins attrayante, la part de l'espace dans le façonnage dans les nouvelles disciplines qu'inaugure l'univers des sociétés industrielles. On prend alors conscience qu'il peut exister un autre rapport entre ville et architecture ; l'affirmation de Le Corbusier résumant la ville à l'architecture est contestée : on prend conscience de l'histoire, on prend conscience de la complexité du social, on va chercher des leçons d'urbanité dans les quartiers anciens, historiques, sans céder à la mode " Malraux ", où se dévoilent d'autres sociabilités, et, pour certains dans les quartiers de banlieue, dont la formation historique donne à comprendre le processus de séparation fonctionnelle : celui qui a pu fonder son radicalisme dans la Charte d'Athènes et engendrer une vie sociale que l'antienne populaire résume dans le fameux « métro-boulot-dodo ».

Mais c'est en même temps la perte de l'illusion spatiale : on ne réforme pas la société par l'architecture. En mesurant le gouffre de prétention de la doctrine moderniste de Le Corbusier et de sa « révolution urbanistique » prétendument salvatrice, en côtoyant les mouvements sociaux urbains, le déterminisme spatial enraciné dans tout un pan de la culture architecturale était progressivement éradiqué, prêtant cependant le flanc à d'autres tyrannies inconscientes de la pensée, comme celle de la sociologie.

Le second moment : le déterminisme social prétend se substituer au déterminisme spatial

Une seconde étape se dessine alors pour de nombreux architectes en France mais aussi dans le monde, qui promeut les sciences du social comme espoir de refondation de l'architecture. Il s'agit de surmonter l'écart grandissant qui s'est creusé entre l'architecture et les pratiques et à cet effet d'observer les architectures habitées avec les sciences sociales, dans les ensembles d'habitat, dans les quartiers populaires où le « logement du plus grand nombre » n'a pas tenu sa promesse. Plus largement on

s'intéresse aussi aux architectures vernaculaires, aux « architectures sans architectes » comme expressions architecturales en étroite osmose avec les milieux qui les ont créées. Nous sommes à une époque où le paradigme althusserien de la « coupure » épistémologique, radicalisation de la « rupture » bachelardienne (Isabelle Stengers) fait fureur. Le modèle des sciences dures est emprunté sans autre procès pour les sciences sociales, mais aussi pour l'architecture (« l'architecturologie » par ailleurs intéressante de Ph. Boudon nourrit à mon avis cette ambition, comme le projet de fondation d'une « science de la ville » d'Aldo Rossi). On peut en effet estimer que l'architecture a intégré au XIXe les progrès des sciences physico-chimiques : la stabilité des constructions est assurée par l'apport des sciences mécaniques, par la collaboration des ingénieurs du génie constructif. En faisant de même, en prenant en compte les lois du social, l'architecture espère pouvoir trouver dans une « science du logis » (l'expression est de Le Corbusier, qui l'emploie dans une acception scientiste, instrumentaliste), les éléments constitutifs de solutions fiables en terme de réponse au volet socio-programmatique de l'architecture.

La thèse implicite qui sous-tend ce moment de la réflexion, met la solution architecturale, celle de la conception du bon produit, au bout d'une bonne analyse des pratiques, ou plus exactement de leur connaissance scientifique. On fait le postulat qu'une connaissance approfondie des pratiques (de l'usage, en associant aux pratiques les représentations qui s'y articulent) apportera à l'architecture les données d'une organisation spatiale rationnelle, pertinente en regard des modes d'habiter.

On assiste donc à une sorte de retournement du paradigme : c'est désormais le social qui détermine le spatial : une « bonne » résolution du social conduit à une configuration spatiale adéquate : l'illusion de la correspondance parfaite. La thèse n'est pas explicite, mais elle est latente. L'analyse de l'architecture pratiquée, soumise aux pratiques, à la réception concrète et idéale des habitants, constitue un objet de connaissances scientifique en soi, un lieu de capitalisation indépendant, dont certains ont pu croire fermement à l'utilité instrumentale pour l'amélioration du contenu scientifique de la production architecturale et urbanistique sous l'angle de la satisfaction de ses destinataires.

Le projet d'édifier une science de l'« architecture pratiquée » est ainsi pensé comme réservoir d'expertises savantes, en attente, plus ou moins différée, d'être utilisées pour un travail de conception qui y puiserait des éléments de « connaissances » pertinents pour une solution architecturale s'accordant aux pratiques des personnes ou des groupes concernés par tel ou tel projet architectural. Même si une telle démarche est plus prudente et plus distanciée que le fonctionnalisme instrumentaliste des Modernes, on reste cependant dans l'optique d'un autre fonctionnalisme, si éclairé soit-il. Cette transposition mécanique, cet automatisme des correspondances ne résistent pas à l'examen, pas plus qu'à leur mise à l'épreuve dans la pratique architecturale, si tant est qu'elle ait pu être appliquée.

Deux critiques peuvent être opposées à ce type d'orientation.

D'abord il infère l'architecture aux pratiques actuelles, alors que l'architecture intègre d'autres dimensions, en particulier de forme et d'ambiance, qui lui donnent sens au-delà des contingences pratiques immédiates. Certaines architectures ont une « âme » ou un « souffle » qui outrepassent certains inconvénients de leur organisation, distribution ou configuration. Ensuite il y a lieu de se méfier d'une approche des sciences sociales qui reproduit le fonctionnalisme, la vision mécaniste (et la conception corbuséenne en est la caricature absolue) des sciences dures telles qu'elles ont dominé la pensée scientifique jusque dans les années 80.

La complexité des pratiques est désormais reconnue notamment à travers le travail effectué sur les représentations, ou ce que les historiens ont appelé les “ mentalités ” (et dont, dans le champ des sciences sociales, des articles tels que celui de Pierre Bourdieu sur la maison kabyle donnent une illustration remarquable).

Le troisième moment : le rapport architectural à l'usage n'est en aucun cas un utilitarisme naïf

Il faut alors s'efforcer de penser les articulations entre les usages et les configurations architecturales dans des relations qui fonctionnent sur des modes plus subtils, dans des rapports décalés, en termes de temps, d'espace, de signification.

En fait, cette difficulté, l'obstacle de l'automatisme trop direct ou du risque de l'hyperfonctionnalisme, n'a pas totalement échappé aux chercheurs engagés dans cette voie, dès le moment où toute tentative de rationalisation de la conception impliquait, à l'adresse de la tendance dominante de la liberté imaginative de l'architecte, des trésors d'argumentation pour faire admettre la légitimité d'une prise en compte des logiques sociales, et, vis-à-vis de sa propre pratique de recherche, une constante vigilance à ne pas oublier l'espace dans d'autres dimensions qui venaient à la rencontre de telle ou telle fonction sociale, en y ajoutant un complément de sens, résistant à toute tentative d'intelligibilité.

En réalité, dans le travail de reconnaissance de l'apport des sciences sociales, il aura fallu affronter deux tirs de feux croisés, voire trois : celui des milieux de l'architecture, jaloux de la tradition des savoirs architecturaux, et prompts à vous les rappeler, si jamais vous les oubliez ; celui des disciplines spécialisées dans l'analyse des pratiques (sociologie, ethnologie), assez aveugles, il faut le dire, sur l'effet de l'espace sur les pratiques et les représentations, ou sur les conséquences du social sur les aménagements de l'espace ; et, accessoirement, celui des sciences de la conception qui ont poussé l'analyse du processus de conception vers la tentative illusoire d'une clarification intégrale.

A l'occasion de diverses recherches il m'a fallu personnellement tenir en permanence éveillée cette nécessaire vigilance. Ainsi dans un travail sur l'habitat économique au Maroc, j'ai tenté de tenir l'équilibre entre une indispensable connaissance du modèle issu de l'action d'Écochard et les analyses de l'activité de reconstruction des « contre-types » par les habitants. Il aurait été naïf de nourrir la moindre d'illusion sur le sens et la portée de ces retours apparents vers des configurations “ néo-traditionnelles ” : elles ne peuvent en effet, à moins de les prendre au premier degré, fonder la reconception d'un nouveau type architectural, plus “ approprié ”.

Ainsi, en conclusion d'un article pour la revue « Maghreb-Machrek », je disais par exemple en quoi cette “ rétrovolution ”, exprimée en l'occurrence par l'installation d'un four à pain (Farran « Hafifi ») en lieu et place d'une salle de bain vivement attendue par la fille, pouvait s'expliquer par le pouvoir du père, et qu'elle ne tenait son caractère de légitimité que de cette situation contingente, provisoire et néanmoins efficace dans le moment².

On voit bien dans ce cas le caractère très relatif, indirect et décalé, existant entre un modèle et les pratiques d'une famille, mais aussi dans la reformulation de ce modèle, les

² Pinson, D. (1994), « Maroc : un habitat "occidentalise" subverti par la "tradition" », in *Maghreb-Machrek* n° 143: *Villes dans le monde arabe*, Paris : La documentation française : “ Si cette maison dévoile aujourd'hui des retournements vers des dispositifs qui renvoient partiellement au souvenir d'une culture de la maison traditionnelle, leur interprétation reste délicate : est-ce parce que la culture domestique marocaine contient des traits de permanence ou bien est-ce parce que la maison est avant tout le reflet de l'ordre de celui qui en détient les clefs, le père ? La question n'est peut-être pas définitivement tranchée. ”.

décalages internes existant entre la conception du père et celle de la fille, conduisant au triomphe provisoire de la version patriarcale. Or cette dernière ne tire aucunement sa légitimité d'un « meilleur » usage, mais bien plutôt d'un pouvoir abusant.

Le quatrième moment : passer de la production d'un ouvrage à la maîtrise partagée de l'oeuvre

L'observation fine de l'activité de l'habitant sur le lieu de vie produit à son intention par l'architecture savante nous invite aussi à porter attention au-delà du produit final, au-delà même de l'ouvrage subverti par l'habitant. Celui-ci, dans certains cas, corrige la « solution » de l'architecte pour la mettre en conformité avec celle que lui-même attendait, en décalage avec un « ouvrage » qui peut par ailleurs faire « oeuvre » dans la carrière de cet architecte et les milieux du jugement des choses de l'art auxquels il se réfère pour acquérir une notoriété et être ainsi reconnu.

Cette contre-solution de l'habitant, comme alternative à la production savante, est un “ réservoir ” de “ savoir populaire ” et à ce titre elle nous intéresse, car elle est susceptible d'instruire et de renouveler une pratique savante réorientée. Cette dernière serait ainsi moins dépendante d'une critique architecturale suspecte, dès lors qu'elle enclot ses jugements dans des critères qui se réduisent à ceux des milieux de l'art et ne font souvent consensus que pour eux, par-delà les débats et les querelles d'écoles, en dehors de ce que peuvent en penser les destinataires. Par là même, la production architecturale, du fait des implications sociales de cette activité, n'est pas à l'abri d'un certain autisme dans des programmes comme celui à partir duquel le Mouvement moderne voulait faire sa démarcation des académies : le « logement du plus grand nombre ».

Or, dans le résultat même de l'action habitante, de la mise en oeuvre de sa “ compétence ”, il y a tout un travail, un procès d'appropriation du sujet habitant, un investissement et un engagement qui sont dignes d'être pris en considération, non seulement pour les leçons que l'architecture savante peut en tirer et qu'elle a souvent su en tirer sur le plan de la conception, mais aussi pour le souci de l'ouvrage que manifesterà l'habitant par son adhésion à la proposition qu'on lui a destinée et qui l'aura satisfait. Grâce aux bénéfices de l'extension des prérogatives démocratiques, cette implication (qui n'a rien à voir avec la participation, forme charitable des concessions démocratiques) renoue avec un rapport à l'économique (l'« oiko-nomique », au sens de domestique), qui, n'ayant pas perdu toute sa vigueur, encore lovée dans des formes de vie communautaires, ne redemande qu'à revivre.

En effet le travail de reformulation de l'habitant fait souvent apparaître le caractère actif de son appropriation et, à cet égard, l'exercice de la compétence habitante n'agit pas seulement comme un substitut à la part d'“ incompétence ” que porte le modèle savant, (et dont on aurait pu faire abstraction dans le cas où le lieu de vie de l'habitant serait parfaitement entré en résonance avec ses attentes), il participe aussi d'une prise de responsabilité qui est en proportion de la maîtrise qui est laissée à l'habitant sur son lieu de vie. Le travail de re-conception et de réagencement réalisé par lui sur son habitat est aussi et surtout une implication dans la formulation de la proposition et une condition d'adhésion à cette proposition, un gage de l'attention et du soin qu'il pourra prendre de cet espace architectural, logement ou autre espace d'activité, a contrario du laisser-aller, voire du vandalisme plus ou moins conscient que la formule du logement assisté a pu engendrer dans les grands ensembles et autres ZUP.

Conclusion

En dépit de tous ces perfectionnements, qui place l'architecte dans cette posture difficile décrite au début (auteur, membre d'un collectif, en situation d'une plus grande écoute du social), il existe de nombreux décalages qui traduisent le caractère d'impossibilité de l'adéquation parfaite entre l'architecture et l'usage, quels que soient le degré de pertinence de la solution proposée et l'intensité de l'implication de l'habitant.

Tout d'abord l'architecture transcende l'immédiateté des " attentes " de l'habitant à laquelle elle s'adresse. On doit en effet s'interroger sur les effets de sens par lesquels une architecture ancienne continue de conserver son intérêt, de porter une forte valeur, en dépit de l'obsolescence de ses dispositifs en regard des modes de vie.

La durée de vie des ouvrages n'a donc pas de rapport direct avec la durée des modes de vie qui pourraient fonder les arguments d'une « bonne » solution architecturale. Cette dernière tiendra compte d'un programme dont la pertinence pourra être courte, alors qu'au contraire le bâtiment restera longtemps praticable, moyennant des travaux conservatoires qui n'en compromettent pas la qualité architecturale intrinsèque, et continuera de s'inscrire dans la transcendance temporelle de l'art et non plus dans la durée éphémère de la vie quotidienne. La destinée d'un ouvrage est en ce sens un complexe d'échelles de temps inégales, qui occasionnent pour certaines architectures des évolutions leur permettant de bien vieillir ou de trouver des reconversions ménageant le témoignage qu'elles portent (comme réussite, exploit architectural, voire comme honte architecturale : Auschwitz).

Toutes les architectures ne portent pas le même enjeu social : en ce sens l'adéquation parfaite est une illusion socio-spatiale, fille de la grande illusion du déterminisme spatial hérité d'Hippodamos de Milet. Elle est en même temps un horizon démocratique, sans doute inaccessible, mais un apprentissage socialement formateur, tant pour l'architecte que pour l'habitant, dans la mesure où leur intérêt commun est de contribuer à un cadre de vie durable, qui aille au-delà des intérêts particuliers de l'un et de l'autre. L'adéquation entre espaces/formes et usages/représentations constitue ainsi un objectif essentiel pour le cadre de vie relatif à l'habitat d'un quartier : elle peut atteindre un degré relativement élevé et ce niveau se traduira par une adhésion d'autant plus élevée de ses habitants (même s'ils ne sont pas propriétaires de ce lieu de vie) avec tous les conséquences positives qu'elle ne manquera pas d'entraîner pour peu qu'aucune partie de ces habitants ne soit oubliée (« femmes et enfants d'abord », personnes âgées...)

L'architecture doit ainsi satisfaire des intérêts communs qui obligent à fédérer des attentes de plus en plus individualisées, tant au plan des éléments de son programme que d'expression de ses espaces. Ce sera la vocation d'une bibliothèque, par exemple. Dans le cas de l'habitat social en location, la variété des locataires, dont chacun a compétence à dire ses attentes, est à prendre en compte, et leur implication dans la réhabilitation ou le renouvellement un passage obligé vers l'adhésion et l'appropriation. Mais quelle portée a alors une solution élaborée en étroite liaison avec des habitants, nécessairement particuliers, dont l'occupation peut être éphémère, suivie par celle d'autres habitants, eux aussi particuliers ? C'est bien ce genre d'aporie qui fait de la participation un artifice de la démocratie, car elle feint d'ignorer l'écart entre les finalités patrimoniales du logeur et les finalités existentielles de l'habitant, autre terme des décalages ici évoqués.

En fait toute une série de raisons s'ajoutent qui pourraient laisser penser que la prise en compte de l'usage, comme transfert positif de connaissances sur les pratiques et les représentations de l'habitant vers la conception de l'architecture et de l'urbanisme, est parfaitement vaine et totalement contingente. En prendre prétexte ne ferait

qu'encourager l'autisme de l'architecte et le désintérêt de l'habitant, l'isolement du premier de la société et l'exposition du second à la « mal-construction » (comme il existe la « mal-bouffe » ; ne souriez pas : la « haute-cuisine » est depuis peu pensionnée à la Villa Médicis !). En fait un tel prétexte est encore encouragé par le fait qu'en considérant encore et toujours les sciences sociales comme des sciences positives, on voudrait leur donner une efficacité ou une « force de loi » comme celle qui est puisée dans les sciences physiques ou chimiques (transformées en réglementation anti-sismique ou d'incendie...).

Les connaissances sur le social, très liées à la faculté qu'a l'homme d'agir consciemment ou inconsciemment sur ses façons de vivre, ne peuvent que fonder en mieux les conceptions, les décisions et les réalisations architecturales et urbaines en rendant plus évidents et mieux acceptés des fonctionnements et des représentations sociaux labiles. Mon hypothèse est donc que l'attention plus poussée aux attentes des publics, à la connaissance de ces dernières, à leur prise en compte par la négociation enrichit la production matérielle de l'ouvrage, sans jamais pouvoir lui apporter une résolution parfaite, et par un processus dont la réalisation est difficilement rationalisable en intégralité.

Bibliographie

- Christopher, A (1976), *Une expérience d'urbanisme démocratique*, Paris : Le Seuil.
- Althabe, G. (1985), *Urbanisation et enjeux quotidiens*, Paris : Anthropos.
- Augé, M. (1992), *Non-lieux*, Paris : Le Seuil.
- Berque, A. (2000), *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris : Belin.
- Boudon, Ph. (1969), *Pessac de Le Corbusier*, Paris, Dunod, 1969.
- Boutinet, J.-P. (1990), *Anthropologie du projet*, Paris : PUF.
- Choay, F. (1965), *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris : Le Seuil.
- Bourdieu Pierre (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris : Le Seuil.
- Callon, M. , Lascoumes, P. , Barthe, Y., (2001), *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris : Le Seuil.
- Conan, M. (1997), *L'invention des lieux*, Les Casers : Théétète.
- Foucaud, M. (dir.) (1976), *Les Machines à guérir*, Paris : Institut de l'Environnement.
- Giedion, S. (1980), *La mécanisation au pouvoir*, Paris : CCI, Centre G. Pompidou.
- Huet, B. (1981), *Anachroniques d'architecture*, Bruxelles : Archives d'Architecture Moderne.
- Illich, I. (1973), *La Convivialité*, Paris, Seuil.
- Kuhn, T. S. (1983), *La Structure des révolutions scientifiques*, Paris : Flammarion.
- Latour, B (1991), *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris : La Découverte, 1991
- Le Corbusier (1946), *Manière de penser l'urbanisme*, Paris : Les Editions de l'Architecture d'Aujourd'hui.
- Lefebvre, H. (1970), *La révolution urbaine*, Paris : Gallimard.
- Mauss, M. (1950), *Sociologie et anthropologie*, Paris : PUF.
- Pinson, D. (1993), *Usage et architecture*, Paris : L'Harmattan.
- Raymond, H. (1984), *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris : CCI Centre Pompidou.
- Roncayolo, M. (dir.) (1985-2001), *La ville aujourd'hui*, Paris : Le Seuil.
- Rossi, A., (1966, trad. 1981), *L'architecture de la ville*, Paris : L'Equerre.
- Serres, M., (1994), *Eclaircissements, entretiens avec B. Latour*, Paris : Flammarion.
- Stengers, I. (1993), *L'invention des sciences modernes*, Paris : La découverte.

Turner, J. FC (1976), *Le logement est votre affaire*, Paris : Le Seuil.

Vernant, J.-P. (1965), *Espace et organisation politique en Grèce ancienne*, in *Annales ESC*, 20,1965, repris dans Vernant J.-P., Vidal-Naquet, P. (1991) *La Grèce ancienne 2. L'espace et le temps*, Paris : Le Seuil.